

**COGIDO - Outil d'aide à la réflexion en cas de contention à domicile**  
**A destination des services d'aide aux familles (SAFA)**

- Toute contention est un acte de soin qui ne peut être utilisé qu'en cas de réel danger pour la personne. En tant qu'acte de soin, il est soumis à l'accord du bénéficiaire. (Articles 8 et 14 de la Loi du 22 août 2002 relative aux Droits du Patient). Toute contention qu'elle soit proche ou éloignée comporte des risques pour la personne et doit être utilisée en dernier recours.
- Seuls les praticiens de l'art infirmier sont autorisés à poser une contention (Arrêté royal du 18 juin 1990 sur la liste des prestations techniques de l'art infirmier et des actes confiés). Il est donc interdit pour les autres travailleurs du domicile de poser une contention ainsi que d'enfermer une personne dans sa maison (Loi du 26 juin 1990 relative à la Protection de la Personne des Malades Mentaux qui régit l'enfermement). **CECI N'EST PAS UN OUTIL DECISIONNEL DE POSE DE CONTENTION.**
- Objectif de ce document : amener le vécu et les souhaits du bénéficiaire, amener des arguments, aborder la discussion de manière plus nourrie et identifier des alternatives.

**ETAPE 1 : DESCRIPTION**

Mr/Mme : \_\_\_\_\_ Né.e le : \_\_\_\_\_  
 Intervention du service depuis \_\_\_\_\_ Et pourquoi ? \_\_\_\_\_  
 Informations de santé/ de vie pertinentes actuelles pour la question de la contention : \_\_\_\_\_

**1. Le danger**

Quel danger (description) ?

Danger déjà produit	Danger pas encore produit
Dans quelles circonstances ?	Risque qu'il se produise ? 0 - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 (0 pas de risque - 10 risque majeur)
Avec quelles conséquences ?	Avec quelles conséquences potentielles ?
Quelles causes probables du danger ? internes/externes à la personne	Pour qui ?
Risque qu'il se reproduise ? 0 - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 (0 pas de risque - 10 risque majeur)	Gravité des conséquences ? 0 - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 (0 conséquences nulles - 10 conséquences létales)

Face à ce danger :

- Avis de la personne :
- Avis des proches :
- Avis de l'équipe :

**2. Si contention présente (ou envisagée)**

Type  Médicamenteuse  Physique  
 Proche (barrières de lit, tablette, ceinture)  Eloignée (enfermement)

Décidée par :

Depuis quand :

Accord de la personne  oui  non  
 Apte à décider  oui  non Si non : représentant (nom) : \_\_\_\_\_ Accord ?  oui  non

Temps avec contention sur 24h : \_\_\_\_\_ Temps SEUL avec contention sur 24h : \_\_\_\_\_

Qui pose, enlève et remet la contention et dans quelles circonstances ?

**Vécu de la contention par la personne**

Physique	Psychique

Effets secondaires :  non  oui Lesquels : \_\_\_\_\_



Vécu de la contention par les **proches** :

Vécu de la contention par le **service** :

Vécu de la contention par **d'autres professionnels** intervenants au domicile :

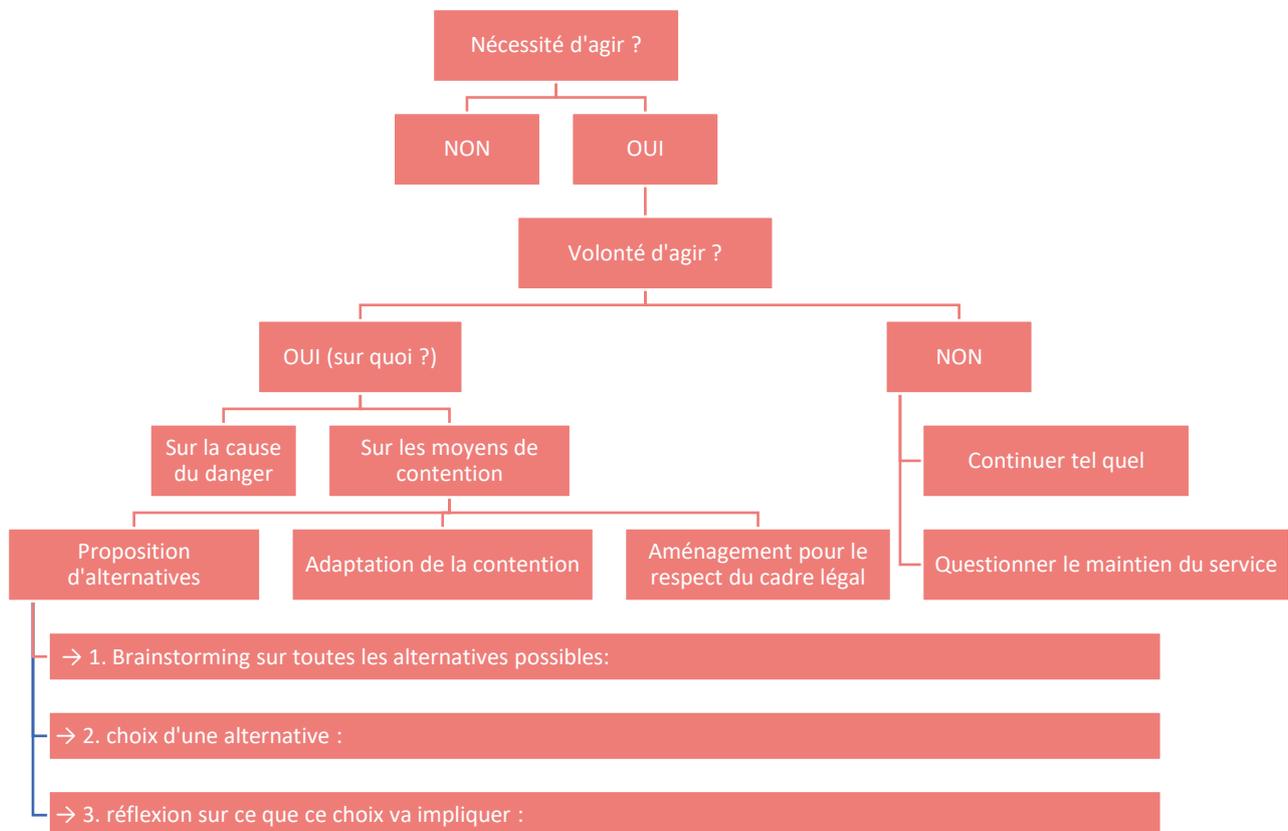
### Synthèse de la situation de contention

Arguments pour (effets positifs de la contention)

Arguments contre (effets négatifs de la contention)

## ETAPE 2 : ACTION

Rappel : Toute action implique l'accord de la personne concernée ou de ses proches et implique le dialogue avec le prescripteur et les autres professionnels présents au domicile. Chacun dans sa sphère de compétence. Toute action doit respecter les obligations de légalité, de nécessité et de proportionnalité.



Qui fait quoi pour quand et comment ?

1. En parler au bénéficiaire :

2.

3.

...

## ETAPE 3 : RE-EVALUATION

Date :

Observations :

Décision :

